Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Deux novembre — au mil huit cent quarante-six, à trois heures du matin

Acte de mariage de Joseph Ouvrard Gros

âgé de vingt deux ans, né à la Garde — département du Var — le premier — du mois de février — mil huit cent vingt quatre — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du Var — fils majeur de pierre Ouvrard Gros — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du Var — et de feue Marie Anne Nassou décédée en cette commune de la Garde le vingt sept mil huit cent trente deux, d'une part.

Et de Anne Adelaide Berard (Alias Thomas)

âgée de vingt quatre ans, née à Toulon — département du Var — le trois — du mois d'août — mil huit cent vingt deux — domiciliée à la Garde — département du Var — fille majeure de Jean Baptiste Berard — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du Var — aussi décédé, et dont le décès est constaté par acte en date du vingt sept septembre mil huit cent trente deux, d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites pour ce mariage par affiches et publications faites les trois dimanches consécutifs, savoir, le premier le dix du mois d'octobre dernier, le deuxième le dix du mois d'octobre dernier, et le troisième le dix du mois d'octobre dernier, lesquelles publications ont été faites à la porte de la mairie de la Garde, et à la porte de la demeure des parties, ainsi que l'atteste le procès verbal dressé par le garde champêtre de la Garde, en date du vingt sept septembre dernier, et dûment affirmé.

2° Un acte de naissance du futur époux, extrait d'acte de naissance de ce futur époux, ainsi que l'atteste le procès verbal dressé par le garde champêtre de la Garde, en date du vingt sept septembre dernier, et dûment affirmé.

3° Un acte de naissance de la future épouse, extrait d'acte de naissance de la future épouse, ainsi que l'atteste le procès verbal dressé par le garde champêtre de la Garde, en date du vingt sept septembre dernier, et dûment affirmé.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Anne Adelaide Berard et l'autre Joseph Pierre Gros

En présence de Jean Pierre Barrau — domicilié à Toulon — département du Var — âgé de trente ans, profession de propriétaire — parent ou allié du premier époux.

De Jean Baptiste Lemire — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de vingt ans, profession d'employé — parent ou allié du premier époux.

De Jean Pierre Antoine Stephanie Nassou — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente ans, profession d'employé — parent ou allié du premier époux.

Et de Jean Joseph Flamand — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de vingt cinq ans, profession d'ouvrier menuisier — parent ou allié du second époux.

Après quoi, moi Jean Jacques Bruno Maire de la commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les époux, témoins soussignés, parens ou amis, conformément à la loi, et les autres non savans non signés.

Barrau — Lemire — Nassou — Flamand — Bruno

N° 19 — Gros & Berard.

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Vingt neuf novembre — au mil huit cent quarante-six, à dix heures du matin

Acte de mariage de Joseph Pascal

âgé de trente sept ans, né à la Garde — département du Var — le vingt cinq du mois de janvier — mil huit cent neuf — profession de propriétaire agriculteur — domicilié à la Garde — département du Var — fils majeur de Jean François Pascal, en son vivant profession d'employé à la douane — domicilié au mil huit cent vingt neuf et le dix sept du mois de février — département du Var — et de feue Marie Catherine Bochet (Jadis Joseph Bouchet) — de la Valette, ici présente et consentante, d'une part.

Et de Mademoiselle Victorine Darcis (sans profession) — âgée de vingt six ans, née à la Garde — département du Var — le vingt huit — du mois de mai — mil huit cent trente un — domiciliée à la Garde — département du Var — fille majeure de Victor Darcis — profession de propriétaire et chanvrier — domicilié à la Garde — département du Var — et de Marie Nazary ici présente et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° les publications faites pour le présent mariage par Monsieur l'Officier de l'état civil de la Valette, par et par notre prédécesseur, lesquelles publications ont été faites les trois dimanches consécutifs, savoir, le premier le dix du mois d'octobre dernier, le deuxième le dix du mois d'octobre dernier, et le troisième le dix du mois d'octobre dernier.

2° Un extrait d'acte de naissance du futur époux, extrait d'acte de naissance de ce futur époux, ainsi que l'atteste le procès verbal dressé par le garde champêtre de la Garde, en date du vingt sept septembre dernier, et dûment affirmé.

3° Un acte de naissance de la future épouse, extrait d'acte de naissance de la future épouse, ainsi que l'atteste le procès verbal dressé par le garde champêtre de la Garde, en date du vingt sept septembre dernier, et dûment affirmé.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Madeleine Victorine Darcis et l'autre Joseph Pascal

En présence de Jean François Antoine Nassou — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de quarante ans, profession de propriétaire — parent ou allié du premier époux.

De Jean Joseph Jacques Pomet — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente ans, profession de propriétaire — parent ou allié du premier époux.

De Jean Pierre Antoine Stephanie Nassou — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente ans, profession de propriétaire — parent ou allié du premier époux.

Et de Jean André Joseph Barrau — domicilié à la Garde — département du Var — âgé de trente ans, profession de propriétaire — parent ou allié du second époux.

Après quoi, moi Jean Jacques Bruno Maire de la commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins et l'époux seulement les autres composant ont déclaré ne savoir ne écrire ne signer.

Pascal — Nassou — Nassou — Pomet — Barrau — Bruno maire

N° 20 — Pascal & Darcis.